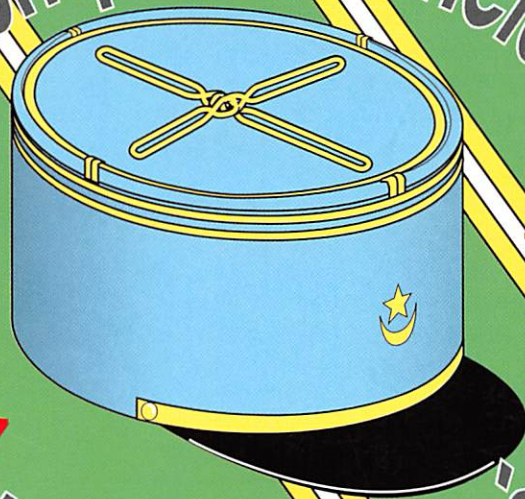
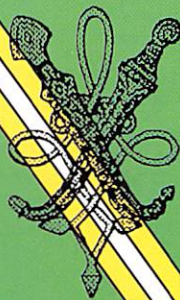


les
SAS

Bulletin historique des Anciens



des Affaires Algériennes





7 rue Pierre Girard 75019 PARIS
Tél & fax : 01 42 45 44 16
ASSOCIATION DES ANCIENS DES AFFAIRES ALGÉRIENNES

EXTRAIT DES STATUTS

L'Association
LES ANCIENS DES AFFAIRES ALGÉRIENNES
dite "LES SAS" fondée en 1962, a pour but de :

1 - Conserver et honorer la mémoire de tous ceux qui, Officiers, Sous-Officiers, Attachés Civils, Moghaznis du Service des Affaires Algériennes, sont morts pour la France dans l'accomplissement de leur devoir ou de l'idéal du Service.

Rassembler pieusement les souvenirs et les témoignages rappelant les disparus, exaltant ce que fut l'idéal des Affaires Algériennes, précisant l'histoire et les réalités des S.A.S. et des S.A.U.

2 - Conserver et multiplier tous les liens que l'action des Affaires Algériennes a tissés entre l'Algérie et la France, permettre, par le rassemblement de tous les travaux déjà effectués, monographies ou autres, de mieux connaître l'Algérie, son passé et ses problèmes actuels.

3 - Rassembler tous ceux qui, animés du même idéal, ont participé à la réalisation des buts profondément humains et sociaux des Affaires Algériennes à quelque titre que ce soit, venir en aide aux anciens du Service en apportant à eux et à leur famille (ascen-

dants, veuve ou orphelins) une aide morale et matérielle, s'attacher à soulager les souffrances causées par les événements d'Algérie et, entre autre, aider les Européens et Musulmans du Service, désireux de s'établir en Métropole.

De défendre, en outre, les intérêts matériels et moraux de l'ensemble du personnel du Service des Affaires Algériennes.

Les moyens d'action de l'Association sont: les bulletins, publications, mémoires, conférences, expositions, bourses, pensions, secours, organisations de comités locaux, etc...

L'Association se compose des Membres Fondateurs, de Membres d'Honneur, de Membres Bienfaiteurs, de Membres Honoraires et de Membres Adhérents...

Sa durée est illimitée.

L'Assemblée Générale 1999 a modifié les Statuts: désormais, l'Association est ouverte non seulement aux anciens des S.A.S, mais aussi aux anciens des C.A.S. des Affaires Sahariennes.

COMPOSITION DU CONSEIL DE L'ASSOCIATION au 30 janvier 2000

Vice-Président d'Honneur : Pierre CHARIÉ-MARSAINÉ
Président : Daniel ABOLIVIER
Vice-Présidents : André WORMSER, Henri BURTHEY
Trésorier : Jessé BAYLE
Membres : Général Jean-Pierre VIEILLARD, Jean-José ARCHIMBAUD
..... Philippe AUBERT, Gilles DURTELLE de SAINT-SAUVEUR

Le bulletin porte le numéro 14 de la série nouvelle créée en octobre 1994.
Les numéros 7 (mars 97) et 8 (février 98) sont des bulletins "internes"
n'appartenant pas à la série des "Bulletins Historiques".

Le Mot du Président

Le semestre écoulé a été marqué, dans la sphère qui nous intéresse particulièrement, par un “*événement*”, si l’on peut qualifier ainsi la visite d’un chef d’état maghébin. Rien d’extraordinaire, en effet, qu’une telle visite entre voisins. Nous nous rejoyissons de cette normalisation des relations entre nos deux pays.

Il est cependant inhabituel qu’un chef d’état en visite officielle se permette d’insulter des nationaux du pays hôte ; c’est cependant ce qu’il a fait, en comparant certains Anciens Combattants français à des “*collabos*”.

Venant d’un tel personnage, cela ne nous étonne pas et ne nous touche pas vraiment; nous savons à qui nous avons affaire...

Beaucoup plus choquant, par contre, est l’attitude de nos dirigeants les plus élevés qui n’ont pas relevé l’insulte, si ce n’est par une petite phrase du Chef de l’Etat, bien faible et bien tardive et provoquée par les remontrances d’anciens Harkis...

Nous sommes pourtant habitués à entendre insulter et calomnier l’Armée sur des médias quelquefois publics, sans que les ministres concernés n’élèvent aucune protestation, mais nous avons ressenti à cette occasion comme un second abandon de nos amis.

C’était pourtant l’occasion de reconnaître enfin officiellement la faute commise en 1962, quand des milliers de citoyens français ont été abandonnés honteusement par les autorités de notre pays et livrés désarmés aux couteaux des égorgeurs.

Cet incident aura au moins un effet positif : celui d’avoir provoqué l’indignation unanime de tous ceux qui savent ce qui s’est réellement passé en Algérie.

Il faut espérer que nous saurons nous unir pour obtenir que la vérité soit officiellement reconnue.

Tout récemment (23 septembre), l’Association des SAS s’est jointe à la “*Fédération Nationale des Harkis*” et de nombreuses autres associations et personnalités pour organiser le 31 octobre prochain à Paris, une manifestation unitaire afin de réclamer la reconnaissance par les plus hautes autorités de l’État, de la responsabilité de la France dans l’abandon et le massacre en Algérie après le 19 mars 1962 de près de 200 000 Français de toutes confessions.

J’espère que nous serons très nombreux.

Daniel ABOLIVIER

A PROPOS DE LA VISITE D

Le chef de l'État Algérien souhaitait cette visite pour tenter d'améliorer sa position fragilisée par l'insécurité et les graves difficultés économiques qui persistent dans son pays.

Il a été reçu avec beaucoup de faste par la France.

Un rappel du passé aurait peut-être permis d'éviter un certain nombre de fautes.

Ministre de la Jeunesse, des Sports et du Tourisme en 1963, puis Ministre des Affaires Étrangères (63/79), M. Boutéflika n'a cessé d'appartenir aux instances dirigeantes du FLN.

Comme Ministre des Affaires Étrangères, il a cautionné une politique de conflit avec la Tunisie et le Maroc.

Ministre de Benbella puis de Boumédiène, il a sa part de responsabilité dans la politique du Parti Unique, l'autogestion, l'arabisation à outrance, politique dont l'échec conduisit aux émeutes de 1988.

VERDUN et DOUAUMONT

Pour beaucoup d'observateurs, le déplacement Douaumont "était inconvenant".

Ce ne sont pas des Algériens qui sont morts à Verdun mais des Français, parmi lesquels des musulmans aux côtés des "pieds noirs" et des métropolitains et le taux de perte entre les communautés ont été équivalents.

La politique de destruction des monuments aux morts en Algérie interdit à ceux qui en sont responsables de venir se recueillir devant nos monuments de France (GI. FAIVRE).

Devant l'Assemblée Nationale, M. Boutéflika n'a cessé d'adresser des reproches à la France en multipliant les contre-vérités et les contradictions.

Tout en faisant appel à l'aide fraternelle de ceux qui gardent

un attachement à l'Algérie, pour y avoir vécu et enterré leurs morts et en faisant le vœu qu'ils puissent y trouver l'accueil que commandent l'amitié et la dignité, M. Boutéflika devait démasquer sa duplicité en précisant à un journaliste :

"Les conditions ne sont pas encore venues pour des visites de harkis, c'est exactement comme si on demandait à un français de la résistance de toucher la main des collabos".

Très choqués par les injures, les principaux mouvements pour les musulmans français, harkis et anciens combattants musulmans ont adressé à l'intention de l'opinion publique et des autorités de la République divers communiqués, auxquels notre association a apporté son soutien. ●

H.B.

**On trouvera ci-après le texte intégral
du communiqué publié dans le journal
Le Monde du samedi 17 juin 2000.**

JUSTICE POUR LES HARKIS, EN ALGÉRIE ET EN FRANCE

*par Mohamed HADDOUCHE et André WORMSER
Réactions à la visite de M. BOUTEFLIKA en France !*

À l'heure où les relations entre l'Algérie et la France se normalisent et se traduisent par la visite officielle du président algérien en France, il est une question à ne pas occulter une nouvelle fois : celle des harkis, anciens supplétifs de l'armée française en Algérie.

M. Boutéflika a eu le courage de déclarer, trente huit ans après, sur les ondes d'une radio périphérique, lors du débat relatif à

sa politique de concorde nationale, qu'il ne fallait pas commettre avec les groupes islamique armés les mêmes erreurs que celles commises envers les harkis après la signature des accords d'Evian : massacre de toute une famille, voire à toute une tribu apparentée à un harki ! Durant la lutte pour l'indépendance de l'Algérie, le FLN a pratiqué le terrorisme sans discernement. Comment, dès lors,

s'étonner que de nombreux algériens aient souhaité se protéger contre ces exactions en s'organisant en groupes d'auto-défense, en s'engageant dans l'armée française ? Par un étrange balbutiement de l'histoire, l'Algérie vit aujourd'hui ce qu'elle a vécu hier : armer les populations civiles pour combattre le terrorisme.

Le président algérien a fait un premier pas. Pour la grandeur de

U PRÉSIDENT BOUTÉFLIKA

l'Algérie, il faut le prolonger. Il doit aller au bout de la logique de sa déclaration. Il doit faire la lumière sur les massacres des harkis et leurs familles afin de pouvoir tourner définitivement la page sur cette tragique période de l'histoire de la France.

Près de quarante ans se sont écoulés depuis la fin de cette guerre, les blessures de part et d'autre ne sont pas cicatrisées et de nombreuses séquelles sont encore vivaces, cependant le moment est venu de regarder sans passion cette période de notre histoire et permettre aux passions de se calmer. Il faut donc autoriser les harkis, citoyens français séparés de leurs parents depuis près de quarante ans, à circuler librement entre la France et l'Algérie afin que certains puissent revoir leurs parents, leurs femmes ou leurs enfants.

Que les deux chefs d'Etat accomplissent le geste attendu par une population maltraitée par l'histoire et sacrifiée sur l'autel de la raison d'Etat.

Jacques Chirac a servi comme officier en Algérie ; il a côtoyé les harkis ; il connaît le sort qui a été le leur malgré les engagements pris. Lorsque la France a décidé de mettre fin à la guerre et de remettre l'Algérie au seul FLN, sans tenir compte des autres composantes algériennes dans ce conflit, les harkis ont été sacrifiés à la raison d'Etat. Ils ont été désarmés, abandonnés et livrés pieds et poings liés à leurs

adversaires. Résultat : cent cinquante mille morts ! Des enfants, des femmes, des vieillards et des hommes de tous âges, ont été massacrés sous le regard impassible de l'armée française cantonnée dans ses casernes. Des ordres avaient été donnés : ne pas intervenir quoi qu'il arrive ! Beaucoup ont été refoulés, de Marseille, vers la mort qu'ils fuyaient.

de repentance, il se grandira en montrant au monde que le pays de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyens est capable de reconnaître ses torts. Il rendra justice à ces femmes et à ces hommes fidèles à leur engagement et à la parole donnée. Enfin, il les remerciera de leur

choix volontaire de la France comme patrie.

Les harkis demandent

à la France la reconnaissance

officielle du désarmement et de l'abandon

dont ils ont été l'objet, la reconnaissance

de la complicité passive du

pays dans les massacres perpétrés après la signature des accords d'EVIAN et la reconnaissance

de l'accueil indigne des rescapés en France.

Que les deux chefs d'Etat accomplissent le geste attendu par une population maltraitée par l'histoire et sacrifiée sur l'autel de la raison d'Etat. Qu'ils reconnaissent, chacun en ce qui le concerne, les responsabilités de son pays dans la tragédie des harkis.

Heureusement, des officiers courageux ont désobéi aux ordres

Mohamed HADDOUCHE
est Vice-Président
du Comité National pour les
musulmans français,
Secrétaire Général du Collectif
Justice pour les Harkis

ANDRÉ WORMSER
est Président
du Comité National pour les
musulmans français



ordres et cinquante mille harkis ont été sauvés ! Arrivés en France, les rescapés des massacres ont connu un accueil indigne d'un grand pays comme le nôtre. Pour oublier la trahison et soulager la conscience collective, les harkis ont été parqués, enfermés dans des camps. Aujourd'hui encore, ils sont victime d'une exclusion indigne.

Pour l'honneur de la France, avant la disparition des derniers harkis et en souvenir des victimes des massacres en 1962, il est temps que M. Chirac accomplisse le geste qu'il a eu à l'égard de nos compatriotes de confession juive. En faisant acte

ASSASSINAT DU LIEUTENANT JOSEPH G ET DE SA FEMME DANS LA

(Récit fait par le Lieutenant Jacques DERRIEN, chef de la S.A)

Placé "hors cadres, en mission et hors budget", à la disposition du Gouverneur Général de l'Algérie fin novembre 1955, j'ai rejoint le Service des Affaires Algériennes en compagnie de quelques dizaines de camarades placés dans la même position et débarqués "du Kairouan" le 3 décembre. Après quelques jours passés à Alger en formalités administratives et en rapides séances d'information, un stage plus étoffé étant prévu en janvier 1956, je choisis la commune mixte de Bou-Saada à "l'amphi-garnison". Je rejoignis mon affectation le 10 décembre, après une halte de deux jours à la sous-préfecture d'Aumale.

Située à environ 200 km au sud-sud-est d'Alger, vaste comme deux départements français, cette commune comprenait une douzaine de douars et était considérée, du moins officiellement, comme encore épargnée par la rébellion de façon à ne pas contrarier le tourisme dans la célèbre oasis du sud-algérois baptisée "Porte du désert". De fait, fin 55 et début 56, on pouvait rencontrer de temps en temps des groupes d'Allemands ou d'Anglais, de Français aussi, descendus dans les deux beaux hôtels de la ville : le "Caïd" et le "Transat" et visitant la palmeraie.

En quelques semaines, l'équipe des officiers SAS s'est constituée. Le lieutenant Miller, artilleur, et moi, artilleur aussi, étions arrivés les premiers. Fin décembre, nous avons été

rejoins par le capitaine Van der Cruisse de Waziers, cavalier, les lieutenants Garrouste, parachutiste, Geoffroy, artilleur, Mokrani, tirailleur algérien, et Littaye, fantassin. Nous logions normalement à l'hôtel, mais trois d'entre nous, accompagnés de leur famille, s'installèrent dans le privé rapidement. Étant en stage pratique, nous travaillions au siège de la commune, sous les ordres des administrateurs



(à gauche) Lt MILLER (à droite) Lt GEOFFROY

des services civils de l'Algérie alors en place : Messieurs Tracol, Gissot et Seraphini. Nous allons très souvent sur le terrain prendre contact avec les populations et nous préparions notre future implantation dans le bled : locaux (le fameux bordj), liaisons radio, recrutement de moghaznis...

Le chef de commune avait découpé le territoire en six SAS, ainsi réparties :

- Ain Kermane, au nord : Lieutenant Mokrani,
- Ras-Debaa, au nord ouest : Lieutenant Derrien,
- Medjedel, à l'ouest-sud-ouest : Lieutenant Garrouste,

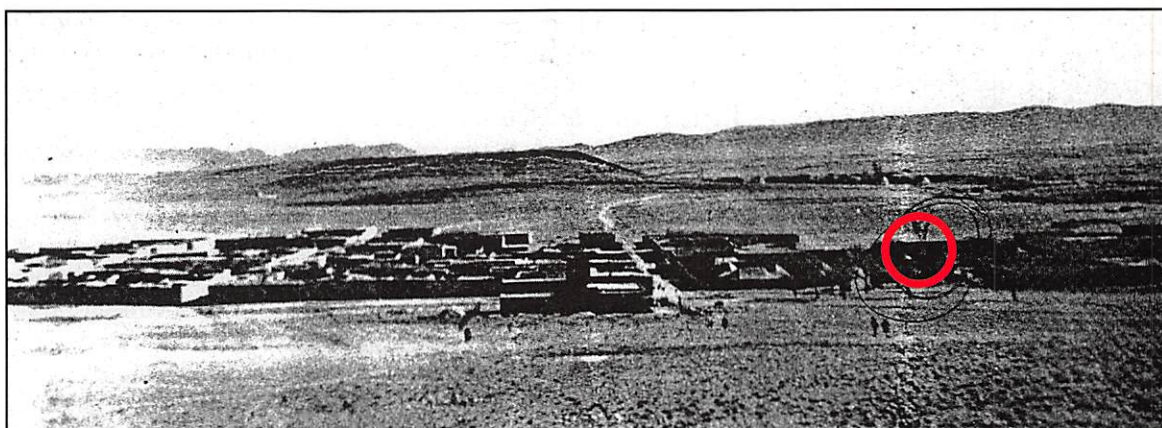
- Ain Mellah, au sud : Lieutenant Miller,
- Ain Rich, plus au sud : Lieutenant Geoffroy,
- Ben S'rour, au sud est : Lieutenant Littaye.

Le capitaine de Waziers restait au siège de la commune en qualité d'adjoint de l'administrateur pour les SAS. Par la suite, en avril 1956, la SAS de Ras-Debaa, au nord-ouest fut rattachée à celle d'Aïn Kermane et la SAS de Slim, au sud-ouest, fut créée. J'en devins le chef. C'est également en avril que fut prise la décision de nous installer progressivement sur le terrain. Il fallait assurer d'urgence une présence permanente dans les douars, car la situation venait de se détériorer. L'affaire du col de Sakamody, entre l'Arba et Tablat (plusieurs civils européens morts ou blessés dans une embuscade), avait soulevé une vive émotion et fermé

définitivement la route du tourisme vers les oasis. Dans la région de Bou-Saada, les exactions rebelles, sabotages et collecte de fonds, se multipliaient. En mars, l'attaque de deux voitures au lieu dit "le ravin des voleurs" non loin de Ben s'rour, avait entraîné la mort d'un caïd et les blessures de deux militaires français, le capitaine de Waziers et un sergent chef des Transmissions chargé d'organiser les liaisons radio des SAS. On a commencé par Ain Rich. Situé à 70 km au sud de Bou-Saada, dans un site désertique au pied des monts Oulad Nail, il y avait là un village de

EOFFROY - CHEF DE LA S.A.S. D'AÏN RICH NUIT DU 9 AU 10 JUIN 1956

S. de SLIM, commune mixte de Bou-Saada, route de Djelfa)



quelques maisons en torchis. Le poste fut aménagé dans les locaux vides d'occupant donnant sur une cour assez grande. Le Lt Geoffroy a occupé les lieux fin avril, avec le Lt Miller car il n'y avait alors rien pour l'accueillir à Aïn-Mellah. Tous deux avaient déjà recruté une "force de souveraineté et de protection" de 30 à 35 moghanis. Ils disposaient d'un camion, de deux jeep, d'un poste émetteur récepteur ANGRC-9, d'armes individuelles et de munitions. Leur mission consistait à assurer une présence française à l'extrémité sud de la commune, à reprendre contact avec les populations et à les administrer.

Madame Geoffroy, venue à Bou-Saada en même temps que son mari, attendait un enfant : elle était restée seule dans le petit appartement qu'ils avaient loué. À l'occasion d'une liaison hebdomadaire, en général le mardi et le mercredi, permettant de traiter différentes affaires au siège de la commune et d'assurer le transport du courrier et du ravitaillement, le Lt Geoffroy pouvait passer quelques

heures auprès d'elle. Pendant son absence, le Lt Miller assurait le commandement du poste. À partir d'Aïn-Rich il s'occupait de sa S.A.S. d'Aïn-Mellah située à 20 km au nord. Il se rendait aussi à Bou-Saada une fois par semaine. Le 24 mai un secrétaire-comptable, M. Cuquelou, fut affecté à Aïn-Rich, portant ainsi à trois le nombre des Européens du poste.

Mme Geoffroy supportait difficilement la séparation, d'autant plus que son mari se trouvait dans une situation peu enviable, au milieu d'une troupe en laquelle il n'avait pas entièrement confiance. Dans un rapport adressé le 21 mai à l'Administrateur Chef de Commune, le Lt Miller insistait sur l'augmentation de l'emprise rebelle alentour et sur les pressions dont les moghanis étaient l'objet de la part d'une population hostile; il terminait en réclame d'urgence "l'envoi d'une Section de l'Armée régulière au siège de la S.A.S. comme cela est pratiqué dans le Constantinois, si l'on ne veut pas s'exposer à une désagréable sur-

prise". Mme Geoffroy connaissait Aïn-Rich pour y être allée deux ou trois fois, faisant l'aller et le retour dans la journée en accompagnant une liaison. À plusieurs reprises, elle avait manifesté le désir de s'y installer. Pour cela, elle avait fait une demande d'autorisation pour exercer sa profession de sage-femme auprès des populations. Mais son mari l'avait dissuadé de donner suite à ce projet. D'ailleurs, une note de service impérative du Chef de Commune interdisait aux familles des officiers des Affaires Algériennes de circuler et de stationner dans les douars. Une jeune fille israélienne, Clémence Bedji, était devenue son amie; avec ses parents et ses sœurs, elle l'aidait de son mieux. De son côté, Mme Garrouste l'invitait souvent chez elle, surtout pour dîner. Ces personnes ont réussi à la retenir à Bou-Saada jusqu'à fin mai, époque où le Lt Garrouste, muté, a quitté définitivement la région avec sa famille.

Le samedi soir 2 juin, le Lt Miller arriva en ville pour deux jours. M. Cuquelou, qui conduisant la jeep, s'apprêtait à ren-

(suite du récit des pages 7 et 8)

trer à Aïn-Rich quand Mme Geoffroy prit place à bord sans rien dire à quiconque. cette nouvelle ne fut connue que le mardi 5. Au même moment, trois officiers étaient mutés sur le champ, sans préavis, dans le Constantinois pour le département de Bône : les lieutenants Derrien, Miller et Mokrani. Si le Lt Miller se rendit bien à Aïn-Rich, ce fut le jeudi 7 et non pas le mardi 5 comme prévu, pour y faire ses malles et les emporter. Apprenant notre départ, et voyant son mari rester seul, puisque M. Cuquelou allait à nouveau conduire le Lt Miller à Bou-Saada, Mme Geoffroy décida de rester à Aïn-Rich .

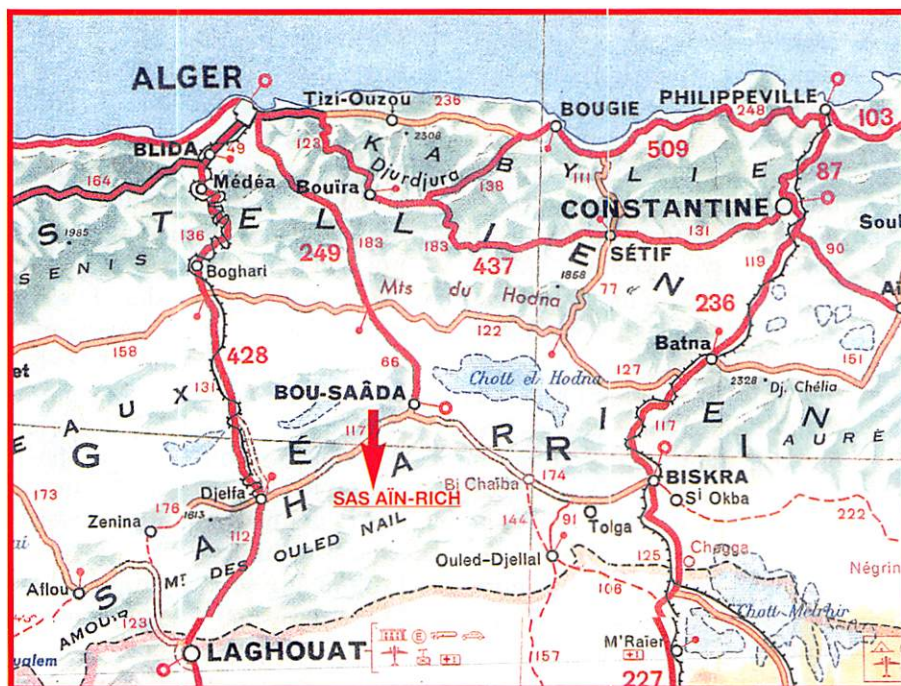
Les 8 et 9 juin, les trois officiers mutés ont préparé leur départ. Le dimanche 10 juin, vers sept heures, ils on appris l'affreuse nouvelle: leur camarade et sa femme avaient été assassinés

dans la nuit. L'information venait d'être apportée par un habitant du douar, venu d'Aïn-Rich à cheval. Que s'était-il passé ? Le samedi 9 juin, en fin d'après-midi, la liaison radio n'avait rien signalé d'insolite. Les Geoffroy s'étaient couchés à l'heure habituelle . Vers 23 heures, un des moghaznis appela le lieutenant, en insistant pour qu'il vînt constater quelque-chose d'anormal. À peine eut-il franchi la porte qu'il reçut un formidable coup de pioche donné avec la partie renflée de l'outil, là où l'extrémité du manche y est logée. Tombé face contre terre, il aurait été retourné pour être frappé au visage à coup de bayonnette. Entendant le tumulte, sa femme sortit en chemise de nuit et implora les assassins en leur disant : " Laissez-nous vivre, nous sommes jeunes ! ". Puis, agenouillée près

du corps sans vie, elle éclata en sanglots. Les moghaznis s'emparèrent des armes, des munitions et du poste radio et les chargèrent dans le camion de la S.A S. Au moment de leur départ, Mme Geoffroy les supplia de la tuer elle aussi. Ils se concertèrent, puis s'éloignèrent. Quand ils revinrent un peu plus tard, elle renouvela sa prière. Peut-être avaient-ils reçu des ordres, peut-être décidèrent-ils d'eux-mêmes ? Ils la tuèrent alors de plusieurs coups portés à l'arme blanche à la poitrine . Je n'ai pas vu les corps ; on m'a affirmé qu'ils n'avaient pas été mutilés.

Dès l'annonce de la tragédie, une unité militaire se rendit sur place. Elle a trouvé les deux corps allongés au milieu de la cour ; une couverture était étendue sur eux. Mais il n'y avait pas âme qui vive dans le village. Le Lt Miller est allé à Aïn-Rich avec le Chef de Bataillon Rivière, qui avait remplacé le Capitaine de Waziers blessé, et le Lt Vergnolles de la Section de Gendarmerie d'Aumale. Les corps furent ramenés à Bou-Saada ce même jour vers 19 heures. Une chapelle ardente avait été dressée dans le hall d'entrée du siège de la Commune Mixte. Les officiers des Affaires Algériennes , un Administrateur et le Secrétaire Général de la Commune les veillèrent toute la nuit. Une cérémonie funèbre eut lieu le lundi matin onze juin, et les corps furent transportés à Alger le lendemain.

Lieutenant Jacques *DERRIEN*
Chef de la S.A.S de SLIM



ELGOR : LE BOUT DU MONDE

Il me semble que c'était hier et pourtant il y a 40 ans, en mars 1956 exactement je débarquais à Oran avec ma fille âgé de deux ans et demi. J'allais rejoindre mon mari officier SAS à Elgor.

Oran, Bel-Abes, le Telagh, Bedeau, une piste sur la droite, direction Elgor. Le bout du monde : l'école, la mairie siège de la SAS, la maison du président de la (*) Djemaa (son fils tenait une épicerie arabe), le bâtiment de la remonte et deux ou trois gourbis au pied du djebel Ouargla.

Pas le désert mais presque : une plaine où poussaient quelques touffes d'alfa et surtout des cailloux.

Pas d'électricité à part deux ou trois heures le soir quand le groupe électrogène marchait, sinon les lampes à pétrole.

Un point d'eau à 200 mètres et un tonneau tiré par un bourri-cot jusqu'à la SAS pour "l'eau courante".

J'oubliais le frigo à pétrole, très utile car il faisait très chaud l'été. Pas une goutte de pluie entre juin et fin octobre avec le sirocco en prime de temps en temps. L'hiver par contre il neigeait, pas très pratique pour suivre la piste sans se retrouver au milieu de la plaine.

Car il fallait bien de temps en temps se ravitailler, chercher le courrier et surtout sortir un peu de cette vie en dehors des normes.

Nous prenions la piste tous les trois, avec le pistolet dans la boîte à gants, plus quelques arabes qui faisaient du stop : INCONSCIENCE ET BARAKA.

Mais un jour les fellaghas ont brûlé le bus navette entre Elgor et Bedeau. Les militaires se sont

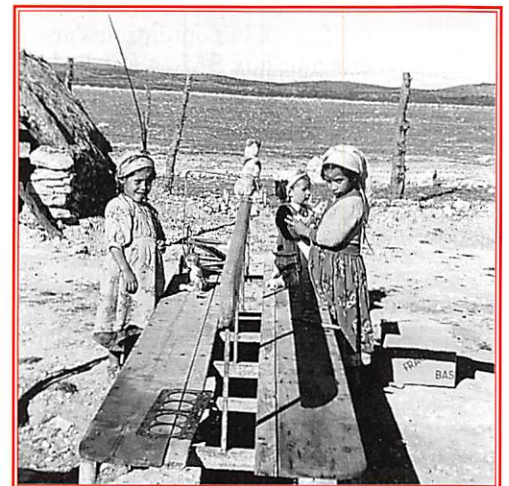
installés dans le bâtiment de la remonte. Convois organisés désormais, dont je faisais rarement partie. Ensuite il y a eu les mines, les embuscades, plus moyen de sortir pour moi.

J'avais un poste radio à piles pour savoir que la vie continuait normalement ailleurs. Il y avait aussi le cinéma aux armées qui, un soir, nous a passé le film avec Fernandel "Ali Baba", des arabes qui parlaient avec l'accent de Marseille ! Le président et les membres de la Djemaa étaient invités, j'aurais bien voulu savoir si le film leur avait plu, mais hélas je ne parlais pas arabe...

J'accompagnais souvent mon mari sous les Khaïmas (les tentes) pour le thé à la menthe, les méchouis, le couscous, mais je ne voyais jamais de femmes musulmanes. Pourtant elles existaient puisque deux petites mauriques venaient jouée à la SAS avec ma fille. Elle avait adopté la coiffure de ses copines, le foulard croisé sur la nuque et noué sur la tête. Fatima et Kheira adoraient les biscottes beurre et confiture du goûter. Ma fille aimait les gâteaux pleins de sucre ou à la cannelle que le chef du maghzen sortait de ses poches, sans oublier le couscous au sucre.

La première fois que nous avons été boire du thé à la menthe, elle s'est assise sur la table basse. C'était plus confortable que par terre, même sur un tapis.

Avec le danger, les visites étaient plus fréquentes. Il fallait se débrouiller avec les moyens du bord : poulets de course aux muscles d'acier qu'il fallait faire bouillir avant de cuisiner, œufs



pas extra frais et surtout pas datés.

Cela a duré jusqu'en juillet 1958. Nous avons quitté Elgor en 2 CV citroën mais avec des sacs de sable sous les siège au cas où nous aurions roulé sur une mine... ●

La Baraka était toujours là.
INCH ALLAH
*Souvenirs de Mme BERGES
épouse d'un Officier SAS
(Elgor, Oran, le Telagh,
1956/58)*

(*) Djemaa : Assemblée traditionnelle des notables

UN TÉMOIGNAGE POUR L'HIS

Christian Foucher télé

Bien avant les accords d'Evian, les harkis étaient pourchassés par le FLN et la population qui devait se racheter aux yeux des "félouzes". Leurs familles étaient menacées, insultées. Depuis plusieurs mois, le gouvernement français préparait le retrait des troupes françaises en déplaçant les régiments d'un corps d'armée à l'autre. De ce fait la population ne connaissait plus les officiers et sous officiers qui devaient les protéger.

Ne pouvant plus avoir confiance, la population s'accrochait aux SAS et aux EMSI, ils nous disaient la peur de nous voir également partir. Les mois ont été très difficile à vivre, nous trahissions ces pauvres gens qui nous avaient donné toute leur confiance.

Après les accords d'Evian, j'ai dû cacher 14 de mes ASSRA à qui le FLN (willaya IV) demandait de les rejoindre au maquis. L'Etat Major Interarmées d'Alger m'a envoyé avec notre Directrice au Rocher Noir, nous avons été reçues par Christian Foucher, il ne comprenait pas que nos filles étaient en danger puisqu'il y avait les accords d'Evian. Il téléphona à Ferhat Abbas qui fit la même réponse et ajouta "*puisque'elles sont à l'abri, gardez-les 15 jours, je vais contacter la willaya 4*".

J'ai eu de longs entretiens avec mes filles, certaines musulmanes avaient très envie de partir en France mais ne voulaient pas abandonner leurs parents ; les métropolitaines, pieds noirs mais peu de musulmanes m'ont demandé de rentrer en France.

Il a fallu attendre fin mai pour que la décision de ramener en France les harkis soit enfin prise,

pendant ce temps, les harkis et leurs familles étaient confrontés à toutes sortes d'exactions.

La "population harki" était rassemblée à Ani-Tefouchen pour ceux du Corps d'Armée d'Alger. Nous faisons connaissance, nous essayions de les rassurer, nous occupions des enfants et nous attendions avec les femmes



... nous nous occupions des enfants et nous attendions les femmes qui étaient très angoissées ...

qui étaient très angoissées. Plusieurs étaient enceintes, trois étaient à quelques jours d'accoucher mais voulaient prendre le bateau malgré les risques. Nous avons été transportés en camions du camp au port d'Alger. Le LSD "Chélif" nous attendait, l'embarquement commença. Ils étaient tous pressés de monter à bord, c'était la sécurité.

Le LSD n'étant pas un transporteur de personnes, les femmes et les enfants furent installés à même le sol près des maris et pères. Nous avons distribué le premier repas sur le pont, la grosse difficulté pour les femmes était de monter les escaliers qui sont très étroits ; leurs robes longues ne facilitaient pas l'opération. Les

autres repas ont été distribués de la même façon, sardines, pains et lait pour les jeunes enfants.

Le départ d'Alger a été un soulagement pour nos braves gens. Ils étaient contents et tristes à la fois, content d'échapper à l'ennemi et tristes d'abandonner leurs terres.

La nuit a été mouvementée, d'abord la Méditerranée s'est mise en colère, nous avons eu droit au roulis et au tangage, vomissement et diarrhées bien entendu. Les marins de la "Royale" nous ont beaucoup aidé pour transporter nos malades, je les ai admiré car ils ramassaient le vomi et la merde puis lavaient le plancher.

La deuxième nuit, une de nos femmes enceintes eut les premières douleurs, nous l'avons transportée dans l'infirmerie (minuscule du LSD). Le médecin, l'infirmier de la marine (il avait demandé d'assister) et moi même étions autour de notre future maman. Tout se

passa très bien, un beau garçon poussa ses premiers cris dans cette infirmerie qui n'avait pas été prévue pour un accouchement. Je sortis avertir le père de la bonne marche de l'accouchement et la naissance d'un fils (ils avaient déjà 4 enfants) à ma grande surprise il me demanda tout de suite "*comment va ma femme ?*". Nous étions tous heureux. Le Cdt du Chélif fit faire un berceau en bois et offrit aux parents une jolie couverture. Nous avons embarqué de la layette plus des vêtements et du lait que j'avais à Médéa. Nous avons pu bien habiller notre nouveau né.

La mer s'étant calmée, nous approchions des côtes de France ; surprise désagréable les dra-

TOIRE : CONVOIS DE HARKIS

phone à Ferhat Abbas

peaux FLN flottaient devant nous. Nous avons eu droit aux you you, aux bras d'honneur ; les harkis étaient fous. Eux qui avaient mis toutes leurs décorations pour débarquer en France, retrouvaient les couleurs du FLN sur Marseille.

Je débarque la première car il me fallait me renseigner pour savoir où et à qui nous devions déclarer la naissance. L'assistante sociale de l'armée me dit qu'il était près de midi, qu'elle allait manger et reviendrait après 14 heures ; des 4 convois que j'ai fait, aucune assistante sociale ne nous a aidé.

Nous faisons monter tout notre monde dans le train en veillant à ce que les familles soient ensemble. Notre accouchée et son bébé ont été conduits à l'hôpital à Marseille puis devaient rejoindre le Larzac quelques jours plus tard. C'est le médecin du service de santé de Marseille qui s'en est occupé. Le train partit en soirée pour arriver au petit matin à Millau. On servit des boissons chaudes avant de monter sur les camions qui nous conduisirent au camp du Larzac.

Stupéfaction à notre arrivée, rien n'avait été prévu pour recevoir nos braves gens. Les cabanes étaient en piteux état, vitres cassées, portes inexistantes, ronces grimant aux murs. Nous avions honte. Recevoir dans de telles conditions les serviteurs loyaux de la France nous faisait mal.

Avec une amie PFAT nous avons dû partir rapidement sur Toulouse car nous devions prendre un avion pour rentrer sur Alger afin d'encadrer un 2^{ème} convoi. L'Intendance de Toulouse

n'était pas au courant de nos missions. L'Intendant nous a délivré nos billets pour Alger en nous recommandant de dire à nos chefs de nous délivrer des ordres de missions tricolore. Ce qui fut fait pour celles qui partirent après nous.

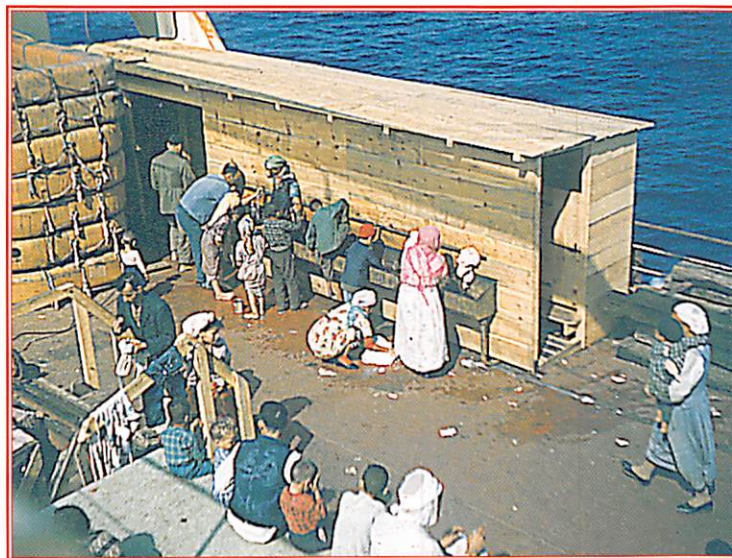
Je fis mon 2^{ème} convoi sur le Chélif, j'étais contente de retrouver l'équipage. Connaissant les lieux nous avons pu installer nos gens plus vite.

La mer en colère fit que nos familles vomirent et que nous avions de grosses difficultés à tenir debout. La nuit fut très courte. Le matin, la mer s'étant enfin calmée, nous décidâmes de faire monter les femmes et les enfants

sur le pont. Les hommes étaient déjà installés.

Les pauvres femmes montaient les escaliers avec

angoisse. Nous les aidions, qui en tirant devant, qui poussant derrière, les enfants se débrouillaient très bien. Au bout d'un laps de temps, trouvant que j'avais toujours des femmes à faire monter, je me déplaçais jusqu'au fond de la travée pour voir les femmes descendre un autre escalier. Je montais et là, je vis ces messieurs, prendre leur femme et la faire descendre. Demandant des explications les hommes me répondirent qu'ils ne vou-



laient pas que les autres hommes puissent voir leur femme. "Vous avez choisi de vivre en France, vos femmes vivront comme les femmes de France, à vous de ne pas regarder la femme du voisin". Tout rentra dans l'ordre, les femmes et les enfants étaient heureux de respirer l'air pur.

Arrivée à Marseille, toujours les drapeaux FLN, etc... Puis train, Millau, le Larzac. Retour sur Toulouse.

Mon 3^{ème} convoi se fit sur un cargo de la marine marchande. En installant nos familles dans les cales, je me suis vite aperçue que du commandant au marin nous n'étions pas les bienvenus sur le cargo. Dans les regards qu'ils posaient sur nous, on pouvait lire leur animosité, leur rage.

Je demandais au commandant où nous pouvions nous installer (nous étions 5), après un silence assez long il me dit à l'infirmerie. Il y avait deux lits d'une place chacun. Nous n'avons pas été invitées à leur table, ce qui était préférable.

Le premier soir, en faisant le tour pour voir si tout allait bien, une femme me dit que les douleurs avaient commencé, nous la

(suite du récit des pages 11 et 12)

transportons à l'infirmerie et l'installons sur un lit, je vais chercher le Médecin Aspirant chargé du service sanitaire du convoi. A Aïn-Téfouchen, il m'avait demandé si son Médecin Capitaine pouvait embarquer avec nous. Il n'avait pas de moyens de transport pour aller en congé en France, je répondis qu'il serait le bienvenu, je ne croyais pas si bien dire.

Tous les deux me suivirent à l'infirmerie, notre patiente souffrait, se tordait de douleurs, me disait : "je ne veux pas mourir car mon mari se remariera et mes enfants seront malheureux". Les heures passaient, l'enfant n'arrivait pas, le Médecin Capitaine décida de forcer l'accouchement, l'atmosphère était irrespirable. Enfin, la tête apparut ; l'on vit le cordon ombilical entourant de deux tours le cou de l'enfant, il était mort. Nous avons eu la chance que le Médecin Capitaine soit là. La mère a été sauvée. Nous étions tristes ! Au matin, je suis allée voir le commandant et le mis au courant de l'accouchement et de la mort du bébé. Je lui demandais un drap pour envelopper l'enfant, j'ai dû insister pour l'obtenir.

Débarquement à Marseille, les drapeaux FLN bien entendu.

Le train nous amena à Laqueille pour installer les harkis et leurs familles à Bourg-Lastic. Le Larzac était complet.

Mes compagnes restaient en France. Je pris le train pour Marseille, j'allais à l'intendance pour un billet d'avion. Un sous-officier fit mon billet quand un autre

s'approche de lui : "Pas de place, vous partirez dans quelques jours", j'expliquais que je devais encadrer un convoi de harkis, que j'avais un ordre de mission tricolore, rien à faire. Je sortis du bureau, me demandant ce que je pourrais faire. Je pensais, soudain qu'un adjudant chef avec qui j'avais travaillé quelques années auparavant avait été muté à l'intendance de Marseille. Je deman-

Sur le parcours nous avons entendu des quolibets, des injures contre la France et les inlassables "you you"...

dai à le voir ; il n'était pas là ayant eu à s'occuper d'un débarquement de nuit. J'expliquai la raison de ma demande. Un adjudant chef me dit : "je vous amène chez l'Intendant", celui-ci signa mon ordre de mission en mention-



nant que je devais embarquer d'urgence sur un avion pour Alger.

De retour au bureau délivrant les billets je donnais mon ordre de mission et le sous-officier fit de suite mon billet. Me voyant, le sous-officier se précipita sur celui qui établissait mon billet, il

montra la signature de l'Intendant - "qui vous a dit d'aller voir l'Intendant ?" - "personne !" J'étais contente d'avoir marqué un but à ce sous-officier qui ne devait pas être apprécié par les autres. Tous avaient un sourire narquois.

Pour mon 4^{ème} convoi, nous avons embarqué dans des camions bâchés. C'était le 30 juin, veille de l'indépendance.

Sur le parcours nous avons entendu des quolibets, des injures contre la France et les inlassables "you you".

Nous embarquons nos gens sur un cargo de la marine marchande, quel changement avec le précédent, du commandant (un Pieds Noirs d'Alger) aux marins, tous nous aidaient à l'installation de nos familles. Soudain nous vîmes arriver sur le quai six hommes avec valises qui voulaient embarquer, le commandant refusa disant qu'il avait été réquisitionné pour

le transport des harkis et qu'il n'avait plus de place pour les civils. Un des barbouzes répondit que le bateau était en surcharge avec les harkis et que 6 personnes de plus ne feraient pas chavirer le bateau, le commandant refusa, il dû aller avec le policier au Rocher Noir où il reçut l'ordre de les prendre. Ces messieurs ne voulaient pas assister aux fêtes de l'indépendance !! Les repas

étaient pénibles, nous ne leur parlions pas et mangions très vite pour quitter la table. Pauvre commandant qui était obligé de s'entretenir quelquefois avec eux.

Arrivés à Marseille, ces indésirables ont quitté le bateau très vite pour s'engouffrer dans des

voitures qui les attendaient. Nous avons embarqué nos gens dans le train pour Bourg-Lastic. En octobre, les familles ont été logées sous les tentes, à Rivesaltes pour ceux du Larzac et à St Maurice l'Ardoise pour ceux de Bourg-Lastic. L'hiver 62 fut rigoureux. La neige, le vent s'ajoutaient aux souffrances de ces familles. Le Général de Segonzac et le Colonel d'Humières installèrent des foyers féminins et masculins de promotion sociale. Des cours étaient faits aux hommes par les militaires. Pour les filles et les femmes, des monitrices ont été recrutées pour assurer la promotion sociale.

Ces monitrices étaient en majorité des jeunes filles qui avaient travaillé en Algérie dans les SAS, les EMSI ou foyers de jeunes. Mademoiselle Caruel était responsable de la promotion féminine pour le camp de Rivesaltes et Mademoiselle Bronnec, son homologue, à St Maurice l'Ardoise. ●

*Georgette BRETHES
E.M.S.I.*



Voici notre contribution à la gloire des "Porteurs de valises" dont on parle si souvent dans certains milieux.

ASSUMER TOUS ENSEMBLE CETTE HISTOIRE (*extrait Hebdo des Socialistes - SECTEURS*)

Aujourd'hui, la prise de conscience de l'importance de ce sujet concerne tous. Les harkis ne peuvent et ne doivent être l'otage de rivalités partisans. Leur citoyenneté ne se discute pas et surtout elle ne se marchande pas au moment des élections.

Le Parti Socialiste analyse les faits depuis deux ans, réfléchit sur les lacunes des politiques qui ont été menées et propose des orientations. Il a constitué un groupe de travail sur ce thème avec des harkis de la première et de la deuxième génération.

François Hollande les a reçu pour un long entretien en octobre 1999. le devoir de mémoire passe par la reconnaissance de la responsabilité de l'État Français dans l'abandon de cette communauté en 1962. Des gestes symboliques des plus hautes autorités de l'État sont nécessaires, des lieux de mémoire et de recueillement doivent consacrer le souvenir des victimes et en assurer la transmission aux générations à venir. C'est une affaire de citoyenneté et de solidarité et de responsabilité que d'assumer tous ensemble cette histoire douloureuse et de retrouver ainsi les conditions d'un destin national collectif.

Marie RICHARD - Déléguée Nationale à l'Intégration

Nous nous réjouissons de cette prise de position porteuse d'espoir émanant d'une responsable politique autorisée.

LES S.A.S. S'OCCUPAIEN

Voici un document qui montre bien que dès avant le 13 mai 1958, les Affaires Algériennes avaient une visée à longue échéance et qu'aucun domaine ne leur était étranger. Il montre aussi la polyvalence des Officiers "SAS", en l'occurrence un Aspirant "appelé", notre camarade Gilles de Saint-Sauveur.

ARRONDISSEMENT DE KHENCHELA SAS D'AIN-MIMOUN

le 9 mai 1958

Objet : - Etat d'esprit des Musulmans Algériens.
- Désaffection à l'égard de leur religion.
C.F. : - Questionnaire du 24 avril 1958 - n° 5113/0.

IDÉE GÉNÉRALE :

a) - Au point de vue religieux, le chaouia habitant le douar TAMZA Nord est un musulman orthodoxe. Il suit le rite malékite, ainsi que l'ensemble des populations A.F.N.

b) - Du point de vue social, on peut remarquer de grandes différences de coutumes d'avec le reste de la communauté Islamique.

SITUATION RELIGIEUSE :

a) - **Islam maraboutique** : la famille XXX. - originaires du douar Y, les XXX ne sont pas des chaouias, mais comptent parmi les quelques arabes de souche habitante du douar. Le patriarche : SIDI Z, marabout vénéré et Chevalier de la Légion d'Honneur à titre civil, surveille l'enseignement donné par ses fils, talebs d'une école coranique qui reste réservée à la famille depuis les événements.

La famille XXX dessert une mosquée privée ; en raison des difficultés actuelles de communication, les fidèles se font rares, ainsi que les dons assurant leur subsistance, vu la dureté des temps.

b) - Pratique religieuse :

1) Ont disparu depuis la guerre la fréquentation de la mosquée et de l'école coranique. L'influence encore grande du marabout s'amenuise de plus en plus. Il ne semble pas avoir cherché à entraîner la population vers l'un ou l'autre des belligérents.

2) Les interdits alimentaires ne sont respectés que grossièrement, spécialement en ce qui concerne l'alcool, par les harkis et les moghaznis. Les rebelles n'en feraient aucun cas.



T VRAIMENT DE TOUT !

Cet exemple a entraîné un certain nombre de civils.

- 3) Au contraire des militaires, le jeûne de ramadan a généralement été respecté au village.
- 4) Les événements, cérémonies ou fêtes traditionnelles accompagnant le mariage, le décès, la circoncision sont scrupuleusement gardées.
- 5) La pratique de la prière rituelle est générale ; elle est moins bien conservée par ceux qui sont allés en France, et les plus évolués.
Néanmoins, la religion est rarement bien connue et encore moins comprise des "croyants".
- 6) La situation de la femme reste pratiquement inchangée jusqu'à présent.

SITUATION SOCIALE :

a) - Particularisme chaouia : Il est remarquable que l'épithète "ARABE" est considéré comme une injure par l'ensemble des habitants du douar.

Le parler chaouia continue à garder la première place en milieu purement rural. D'autre part, il existe ici des coutumes fort différentes de la pratique générale de l'Islam ; tout particulièrement en matière de droit privé, on retrouve de nombreuses survivances des coutumes chaouias, qui sont tenues pour aberration par les XXX. (cf. sur ce problème : P. MARTY "DROIT COUTUMIER CHAOUIA").

b) - Islamisation des provinces de l'Aurès :

(cf. MORAND - Doyen de la faculté de Droit d'Alger : "Etudes de Droit Musulman et Islamisation des Provinces de l'Aurès").

Par une généralisation abusive, la France a voulu donner à tous les Musulmans Malékites d'Algérie un statut civil uniforme. Comme code de base, on choisit l'ouvrage de Sidi Khalil (VIII^{ème} siècle de l'Egire, soit XIV^{ème} siècle de notre comput). A l'organisation traditionnelle des chaouias nous avons substitué l'organisation judiciaire des pays Arabes. Nous les avons dotés de cadis qui ont jugés d'après le droit musulman et non plus d'après leurs coutumes. A KHENCHELA, aux dires des XXX sont plus spécialement utilisés les ouvrages de Sidi Khalil et de IBN Assam, Imam de Cordoue avant la reconquête espagnole...

En faisant aux Aurésiens l'application d'un droit strictement musulman, en enseignant aux cadis les principes de ce droit et en remettant à l'honneur des Docteurs Musulmans dont le culte n'était plus entretenu même en pays arabe, nous avons créé une société musulmane du XIV^{ème} siècle, plus éloignée de nous à bien des égards qu'avant notre conquête.

Nous avons conquis au grand mythe d'une communauté islamique des régions où l'influence musulmane avait été jusqu'alors battue en brèche par la résistance des coutumes traditionnelles.

CONCLUSIONS A TIRER POUR L'ADOPTION FUTURE DU STATUT CIVIL FRANCAIS :

A l'heure actuelle, la possibilité d'option ouverte aux Français de statut local n'est pas en état d'éveiller l'intérêt des populations du douar Tamza qui se soucient peu du problème.

Néanmoins, à longue échéance, on peut espérer obtenir des résultats après un travail d'éducation des jeunes.

Nos pertes en Algérie

| DATES | NOMS | SAS | Dpt |
|--------------------------------|--------------------------------------|--------------------|-----------------|
| Moghaznis morts en 1961 | | | |
| 25/05/61 | SNP ABDEL JABAR | DJELFA | (TITTERI) |
| 08/06/61 | TASGHAT AKROUM | OUED RAHIOU | (MOSTAG.) |
| 05/09/61 | MOHAMMED AKSA (menace) | | (AURÈS) |
| 05/09/61 | LAKKDAR AZOUI (menace) | | (AURÈS) |
| 05/09/61 | RAHOUANE ALIALI | BERROUAGHIA | (TITTERI) |
| 05/08/61 | BARKA BEKOUCH | OULED KHÉLIF | (TIARET) |
| 29/07/61 | AHMED BELKHODJA | OULED ZIAD | (ORLÉANSVILLE) |
| 23/09/61 | AMAR BENABBAS | CHENOUA | (CHERCHELL) |
| 05/09/61 | TAHAR BEN BELKACEM BENAKCHA (menace) | MENAA | (AURÈS) |
| 28/12/61 | BENSALLAH BENBOUZID | ZENINA | (TITTERI) |
| 04/11/61 | AMAR BENDJEMAA | OUED TAMZA | (AURÈS) |
| 28/12/61 | MOSTAFA BENHEFFAF | ZÉNINA | (TITTERI) |
| 05/08/61 | MOHAMED BERRIAH | AIN BADJ AIN SAID | (TIARET) |
| 13/07/61 | ABDELKADER BENOUEA | BERROUAGHIA | (TITTERI) |
| 28/12/61 | BEN SAADA BEN YUCEF | ZÉNINA | (TITTERI) |
| 29/07/61 | MOHAMED BENSAOU | OULED ZIAD | (ORLÉANSVILLE) |
| 29/07/61 | ABDELKADER BENYETTOU | OULED ZIAD | (ORLÉANSVILLE) |
| 29/07/61 | MOHAMED BENYETTOU | OULED ZIAD | (ORLÉANSVILLE) |
| 26/12/61 | AMAR BOUACHERINE | COLBERT | (SÉTIF) |
| 25/10/61 | AHMED BOUAICHE | ALGER | |
| 24/06/61 | M'BAREK BOUAKAZ | ADJIOUN | (SÉTIF) |
| 01/05/61 | AHMED BOUBEKEUR | SOUK EL TNINE | (GK) |
| 21/02/61 | LAHAR BOUDERGUI | EL RICHA | (TIARET) |
| 30/11/61 | DJELLOL BOUKHEDIA | TENES | |
| 05/09/61 | MOHAMED BOUKHENOU NE | MENAA | (AURES) |
| 05/09/61 | MEBBAREK BOUKHETTACHE | MENAA | (AURES) |
| 06/11/61 | MOHAMED BOUMEDIENNE | BELLEVUE | (ORAN) |
| 28/12/61 | KADDOUR BOURABAH | ZENINA | (TITTERI) |
| 25/12/61 | MOHAMED BOUZIDI | DRA SACHEM | (GK) |
| 01/05/61 | SADDEK BOUZOUANE | SOUK EL TNINE | (GK) |
| 22/01/61 | ABDELKADER CHADER | UZES LE DUC | |
| 26/12/61 | HAMOU CHAOUAOU | BORDJ BOU ARRERIDJ | |
| 28/12/61 | ABDERRAHMANE CHENNEF | ZENINA | (TITTERI) |
| 08/05/61 | KORICHI CHOUCANE | DELLAL | (BATNA) |
| 28/12/61 | AHMED CHOUHA | ZENINA | (TITTERI) |
| 27/11/61 | LOUIS DANIEL | ORAN | |
| 03/04/61 | MESSAOUD DERAGHELA | FOUM TOUB | (BATNA) |
| 31/07/61 | AHMED DERMOUCHE | BOUDERBALA | (GK) |
| 22/01/61 | AISSA DERRAB | SAIDA | |
| 1961 | LAKHDAR DJEBRI | LAPERRINE | |
| 11/11/61 | MOHAMED DJILALI | OULED MELLAB | (MOSTAGANEM) |
| 12/03/61 | AMAR DRAOUI | FRENDIA | (TIARET) |
| 31/07/61 | KOUIDA DROUICHE | BOUDERBALA | (GK) |
| 13/10/61 | SMAIL FAR | BOUTTAYEB | (PHILIPPEVILLE) |
| 05/09/61 | MOHAMED GARAH | MENAA | (AURES) |
| 23/09/61 | MOULOUD GHALEM | CHENOUA | (CHERCHELL) |
| 29/12/61 | AMEUR HADDI | EL RAHEL | (ORAN) |
| 17/07/61 | MOHAMED HADDOUCHE | GOURAYA | (ORLÉANSVILLE) |
| 09/02/61 | MOKTAR HADJERAS | TIRMITINE | (GK) |
| 21/03/61 | BENDEHIBA HAMCHÉRIF | BELLEVUE | (MOSTAGANEM) |
| 03/09/61 | RABAH HAMEDOU | | |
| 04/06/61 | SLIMANE HAMOUDI | LAPERRINE | (GK) |
| 22/07/61 | LAKHDAR HAOUES | EL KSOUR | (BATNA) |
| 04/09/61 | MOHAND ISBATEN | M'ZADA | (SÉTIF) |
| 25/06/61 | AMAR KALBOUZA | LAMARTINE | (ORAN) |
| 05/09/61 | AHMED KALLA | MENAA | (AURES) |
| 8/5 - 2/6 | ALI KERNAFI | EL HANAN | (MOSTAGANEM) |
| 15/03/61 | TAHAR KHAHLOUCH | SOUK AHRAS | |
| 05/09/61 | AHMED KHELIF | MENAA | (AURES) |
| 29/07/61 | ABDERRAHMANE B AHMED KHERROUBI | OULED ZIAD | (ORLÉANSVILLE) |
| 15/11/61 | BOUDJELHIA KOUADRI | LA FERME | (ORLÉANSVILLE) |
| 19/01/61 | ABDELKADER KOUIDER-CHAOUCH | HAMMACHA | (ORLÉANSVILLE) |

| | | | |
|----------|-----------------------|-------------------|-----------------|
| 28/09/61 | CHÉRIF LAADJAL | CLIMAT DE FRANCE | (ALGER) |
| 04/01/61 | AMAR LAOUAR | EL ARROUCH | (PHILIPPEVILLE) |
| 24/01/61 | DJILAH LEHDEM | SIDI MEDJADAH | (TLEMCEM) |
| 31/07/61 | OMAR LOULOZ | BOUDERBALLA | (GK) |
| 02/04/61 | ALI LOUNIS | DJEBLAA | (SÉTIF) |
| 29/07/61 | DJILALI MAAMERI | OULED ZIAD | (ORLÉANSVILLE) |
| 11/01/61 | MOHAMED MAIDI | AUMALE | (MÉDÉA) |
| 23/03/61 | ATHMANE MAALIM | MÉNÉAA | (AURES) |
| 31/07/61 | ABDELKADER MALKI | BOUDERBALLA | (GK) |
| 28/08/61 | AHMED MANSOURI | TIZI N'TLETA | (GK) |
| 28/05/61 | MOHAMED MAZOUZ | LAMORICIERE | (ORAN) |
| 12/10/61 | MOHAMED MAZZOUZ | MONTGOLFIER | (TIARET) |
| 05/09/61 | MAHMOUD MECHOUMA | MENAA | (AURES) |
| 28/12/61 | LAKHDAR MEKKAOUI | ZENINA | (TITTERI) |
| 12/03/61 | MOHAMED MERABET | FRENDA | (TITTERI) |
| 11/11/61 | BECHAIL MISSOUM | OULED MELLAB | (MOSTAGANEM) |
| 12/03/61 | RABAH MOSTEFA | FRENDA | (TIARET) |
| 08/04/61 | MEBKHOUT MOUAFKI | DJELFA | (TITTERI) |
| 30/09/61 | ABDALLAH NEKKA | ST LOUIS | (ORAN) |
| 11/11/61 | MOUSSA OUADAH | OULED MELLAB | (MOSTAGANEM) |
| 26/12/61 | MOHAMED OUAMRANE | AIT MANSOUR | (GK) |
| 28/12/61 | AHMED RAHMANI | ZÉNINA | (TITTERI) |
| 09/03/61 | SAID RASSOUL | BÉNI SLIMANE | (TITTERI) |
| 05/12/61 | MOSTEFA REFFAS | MASCARA | |
| 28/12/61 | BAKHTI ROGUIA | ZÉNINA | (TITTERI) |
| 12/06/61 | SFRI SAADALLAH | ZEMZACH | (TITTERI) |
| 03/08/61 | RAMTANE SAADDI | TIZI NEGUIOUM | (SÉTIF) |
| 20/04/61 | ALI SAADNA | FOUM TOUB | (AURES) |
| 02/1961 | SAALI | SAU ORLÉANSVILLE | |
| 31/10/61 | MOHAMED SABER | TIZI RÉNIF | (GK) |
| 27/11/61 | RABAH SADEK | PORT GUEYDON | (GK) |
| 03/08/61 | RAMTANE SADI | BARBACHA | (SÉTIF) |
| 09/1961 | SENOUCI SADJI | BAB ALI | (MASCARA) |
| 01/09/61 | HAOURI SADOUNI | BOUDJEBAA | (ORAN) |
| 11/11/61 | MOHAMED SAHE | OULEDMELLAB | (MOSTAGANEM) |
| 05/09/61 | AMER SALEM | MENAA | (AURES) |
| 29/03/61 | MOKKI SEBTI | PENTHIEVRE | (BONE) |
| 13/06/61 | SAID B HOCINE SOLTANE | EL AGADI | (MILA) |
| 1/1-19/1 | AHMED TAFRET | GHRIB | (ORLÉANSVILLE) |
| 04/02/61 | BELKACEM TAHRI | OULED SIDI BRAHIM | (MÉDÉA) |
| 06/04/61 | AHMED YAZAL | MECHTRAS | (GK) |
| 28/12/61 | BENYETTOU YETTOU | ZÉNINA | (TITTERI) |
| 30/01/61 | MOHAMED ZERKAOUI | SI MAHDJOUB | (TITTERI) |

Officiers morts en 1961

| | | | |
|----------|-------------------------|--------------|----------------|
| 09/06/61 | Cdt Marcel LAMOURET | SAA ALGER | |
| 16/06/61 | Asp Dominique LESCLIEUX | ADHIOUNE | (SÉTIF) |
| 18/06/61 | Lt Jean Marc LEGUEN | SMAOUN | (SÉTIF) |
| 29/07/61 | S/Lt Guy BENOIT | MALAKOFF | (ORLÉANSVILLE) |
| 13/08/61 | S/Lt Yves VINCENT | SAU SÉTIF | |
| 22/09/61 | S/Lt Michel BIAUGEAUD | BÉNI ILMANE | (SÉTIF) |
| 21/11/61 | S/Lt Gérard TERRÉZANO | M'DOUKAL | (BATNA) |
| 21/12/61 | Cne Francis PICARD | ELD TIARET | |
| 28/12/61 | S/Lt Pierre DELAVEAU | ZÉNINA | (MÉDÉA) |
| 28/12/61 | Cne Jacques NEUSER | ZÉNINA | (MÉDÉA) |
| 12/02/61 | Lt Pierre MENS | HAMMAM RIGHA | |

Sous-Officiers morts en 1961

| | | | |
|----------|--------------------------|------------------|--------------|
| 30/01/61 | Mdl Chef Vincent CAZORIA | OUEDE OUGHAT | (MÉDÉA) |
| 30/04/61 | Sgt Hocine AZZOUG | SIDI ALI BOU NAB | (TIZI OUZOU) |
| 09/06/61 | Adjt Chef Jean SANTONI | BOU SAADA | (MÉDÉA) |

Attachés morts en 1961

| | | | |
|----------|----------------------|----------------|--------------|
| 05/04/61 | Mario MIGLIAVALLA | ABBO | (GK) |
| 18/06/61 | Wilhelm SCHNETTELKER | SMAOUN | (SÉTIF) |
| 01/07/61 | Jean COUILLEROT | SOUK EL T'NINE | (TIZI OUZOU) |
| 20/09/61 | Michel LEVEQUE | BÉNI OURTILANE | |
| 27/11/61 | Louis Claude DANIEL | SAU PETIT LAC | (ORAN) |



Bibliographie

Vient de paraître :

- **“Les Archives Inédites de la Politique Algérienne”** Éd. de l'Harmattan

Le Général Maurice FAIVRE vient de publier une intéressante contribution à l'histoire de la guerre d'Algérie de 58 à 62. Dans une première partie il analyse différents thèmes importants pour la compréhension du déroulement de cette guerre civile, comme les relations entre pouvoirs civil et militaire - le maintien de l'ordre et la répression- la Force Locale et les auxiliaires de police - l'action politique et l'information - les négociations et le cessez-le feu - le fin des “Harkis” - les effectifs et les opérations militaires - la défense des frontières.

Dans une deuxième partie il publie des articles de certains auteurs de la guerre d'Algérie qui en éclairent des points importants, notamment “le rapatriement entravé des anciens “Harkis” (Pierre Compagnon et le Général François Meyer) - l'amer témoignage posthume de Jean Brune sur le machiavelisme et la duperie de De Gaulle. Un chapitre est consacré aux historiens algériens et aux manuels scolaires d'histoire algériens.

La troisième partie est constituée par la reproduction de diverses archives inédites qui confortent les commentaires des première et deuxième parties. La lecture de cet important ouvrage laisse une impression d'écœurement devant l'irresponsabilité des représentants de la France au moment de la fin de la guerre d'Algérie. L'incroyable projet avorté de “Force Locale” (amalgame de Harkis et de membres de l'A.L.N.) en est un parfait exemple.

L'Association dispose de plusieurs exemplaires des ouvrages suivants, il suffit de passer commande :

- **“Vie d'un Peuple Mort”** de Pierre CHARIE-MARSAINES (80F)
- **“Képi Bleu”** de Guy VINCENT (115F)
- **“Bulletin Historique”** (série des 12 numéros, 150F),
- **“L'Abandon”** (Echos d'Alger) par Alain de Sérigny (150F tome 1 et 2),

Les éditions l'Harmattan (5/7 rue de l'École Polytechnique 75005 PARIS) proposent :

- **“Les Sections Administratives Spécialisées en Algérie”** de Grégor MATHIAS. IHCC Histoire et perspectives Méditerranéennes.

Le samedi 18 novembre prochain aura lieu à la Maison des Rapatriés de PARIS un “Jour d'Amitié” au cours duquel de nombreux écrivains dédicaceront leurs derniers livres et divers tableaux orientalistes anciens et modernes seront exposés et mis en vente.

- **“VIE D'UN PEUPLE MORT”** par Pierre SAS et Yves ROMANETTI (édition du Scorpion - 1^{er} trimestre 61)
L'antithèse du titre est éclairée par le sous-titre : “Clefs pour la Kabylie”.

Les auteurs témoignent de la persistance d'une société originale qu'ils décrivent avec une rigueur n'ayant rien à envier aux travaux ethnographiques sur le terrain Chaouïa de Germaine TILLON.

Ainsi qu'ils l'établissent la Kabylie demeure en 1960 une réalité vivante dont ils nous font l'histoire et dessinent un avenir.

Leur témoignage est vrai et peut satisfaire celui qui comme Blaise Pascal ne croit que les histoires dont les témoins se feraient égorger.

Yves ROMANETTI a payé le prix fort : il compte parmi les milliers de disparus en 1962, victimes des exécutions sommaires du FLN après l'indépendance.

Ceux qui connaissent Pierre CHARIE-MARSAINES, lequel se laisse deviner sous le pseudonyme - réserve oblige - de Pierre SAS, savent le prix qu'il a payé son engagement pour l'Algérie nouvelle qu'il voyait sur trois assises, française, arabe et berbère, lui qui nous fait part de sa *“décision de ne pas abandonner ses Musulmans comme il avait dû laisser tomber ses Vietnamiens en 1954 quitte à se battre contre quiconque pour les défendre”*.

Les auteurs se complètent : le guerrier peut attester (p. 140) que la description des difficultés sur le terrain des AIT-ALI donnée par le colonel ROBIN, mémorialiste de l'insurrection de la Grande Kabylie en 1871, est encore en dessous de la vérité, lui qui les a “crapahutées” ; l'attaché civil peut seul nous offrir des raccourcis de droit comparé sur les coutumes kabyles et les voies d'exécution du Droit Romain (p. 63).

Bref ce livre précieux et rare s'inscrit dans l'histoire : dans la préface, datée du 28/01/1960 pendant la semaine des barricades, le Général SALAN salue *“un document de valeur dont la publication servira utilement la cause de l'Algérie Française”*, le dépôt légal -1^{er} trimestre 1961- n'a précédé que de quelques semaines le putsch des généraux, à la suite duquel ce livre a été enterré avec les espoirs qu'il portait.

La journée d'amitié du 18 novembre 2000 à la Maison des Rapatriés de Paris, annoncée dans ce bulletin offre la chance de découvrir ce livre qui n'est plus dans le commerce à ceux qui n'ont pas oublié, comme à ceux de la nouvelle génération qui veulent savoir.



Chronique des "Errements Administratifs" (suite)

◆ Un ancien harki travaillait en France, il part en Algérie voir sa famille et au retour la police algérienne le trouve en possession d'une carte d'Ancien Combattant. Il est retenu pendant un mois. De retour en France il perd sa place pour son retard. Les Prud'hommes confirment le renvoi !

◆ Un ancien Moghazni de nationalité algérienne demande au Service Central des Rapatriés d'AGEN un "Certificat Administratif" de ses services.

Réponse : " pour me permettre d'instruire votre demande en tout connaissance de cause, il convient de m'adresser une copie certifiée conforme à l'original de votre carte de résidence ou de séjour éventuellement".

Les accords franco-algériens prévoient que les ressortissants des deux pays s'adressent à leur administration respective pour la reconstitution de leurs carrières. Vous pensez que l'ancien moghazni ou harki ira s'adresser à l'administration algérienne pour lui demander d'attester ses services !

Dans le même esprit la carte du combattant est refusée à nos camarades qui sont restés en Algérie.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

-o- DECLARATION SUR L'HONNEUR -o-

NOUS SOUSSIGNONS ; MESSIEURS ,

S M NE LE 12 FEVRIER 1927 CARTE D'IDENTITE NATIONALE SOUS
LE N° 364710 .

B L NE LE 25 FEVRIER 1935 CARTE D'IDENTITE NATIONALE
SOUS LE N° 243023 .

R B EN EN 1938 CARTE D'IDENTITE NATIONALE SOUS LE N° 542700


K R NE LE 13 FEVRIER 1933 CARTE D'IDENTITE NATIONALE SOUS
LE N° 129250 .


NOUS DECLARONS SUR NOS HONNEURS QUE LE NOMME :

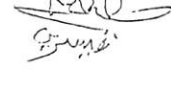
B R C A LA S.A.S. DE CHERKA A ETE TUE PAR LE PEUPLE
DE CHERKA LE 28 JUILLET 1962 POUR LA CAUSE SUIVANTE " SERVI DANS L'ARMEE
FRANCAISE CONTRE LA REVOLUTION ALGERIENNE , DONC NOUS SOUSSIGNONS
ET NOS SIGNATURES SONT POISE .


FAIT A ALGER LE 1ER SEPTEMBRE 1990

IER M S

• L. 

• E. 

• R. 



Coïncidences !

*Télégramme officiel de René BOUSQUET, Secrétaire Général de la Police de Vichy,
le 22 août 1942, à tous les Préfets régionaux.*

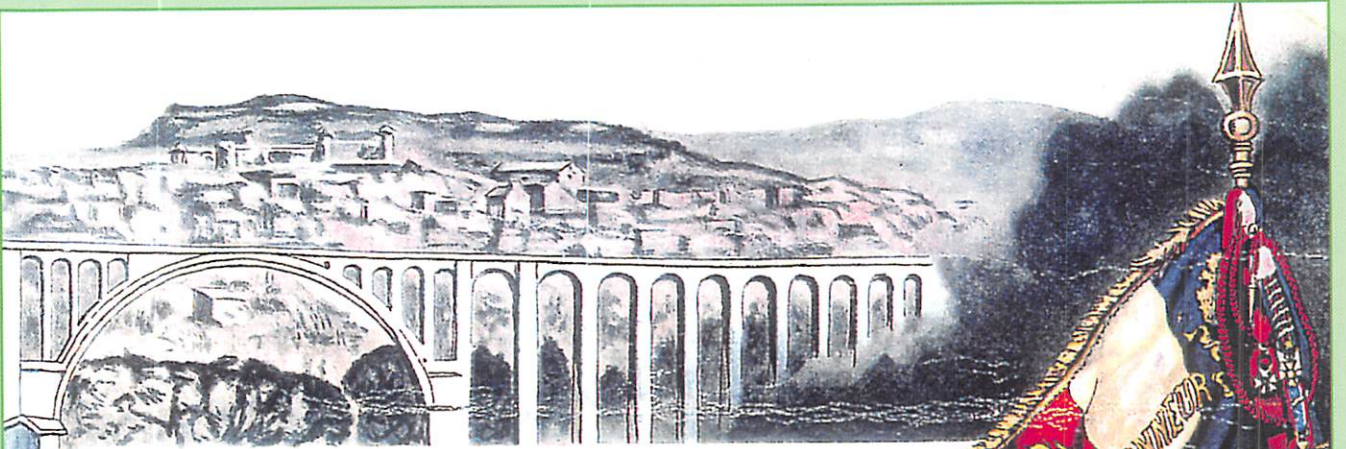
"Vous n'hésitez pas à briser toutes les résistances que vous pourrez rencontrer..., et à me signaler les fonctionnaires dont les indiscretions, la passivité ou la mauvaise volonté auraient compliqué votre tâche".

*Télégramme officiel de Louis JOXE, Ministre chargé des Affaires Algériennes
du 16 mars 1962.*

"Ministre d'État Louis JOXE demande à Haut Commissaire rappeler que toutes initiatives tendant à installation métropole Français Musulmans sont strictement interdites. En aviser d'urgence tous chefs de SAS et commandants d'unité. (signé) Louis JOXE".

*Complété par le télégramme officiel
du 15 juillet 1962,
Louis JOXE ordonne,*

"de rechercher tant dans l'armée que dans l'administration les promoteurs et les complices du rapatriement et de prendre les sanctions appropriées".



S. A. S.
DE
SAF EL OUIDANE

Le Capitaine Emile HORBLIN
Chef de la Section Administrative Spécialisée
de
SAF EL OUIDANE

nommé à la dignité de
MOGHAZNI DE 1^{ère} CLASSE D'HONNEUR

Monsieur L'HOSTIS Jean
à compter du 16 Avril 1962

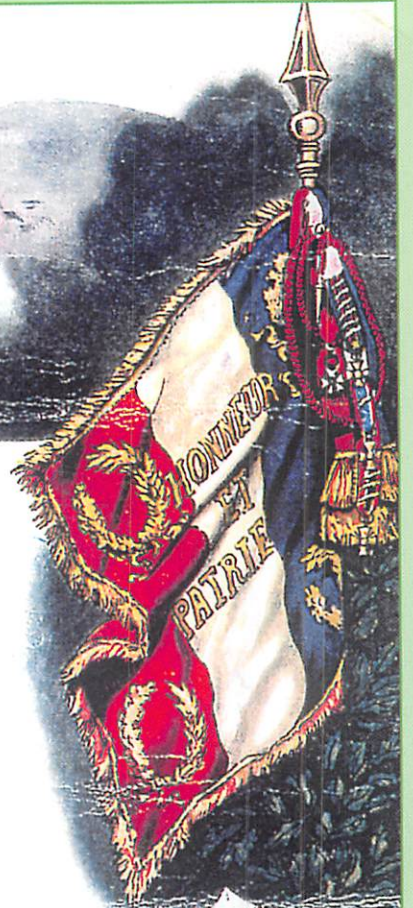
A Saf el Ouidane, le 16 Avril 1962



DIPLOME N° 18

LE PRÉSENT DIPLOME :

- 1^o Donne droit à l'attribution et au port de l'insigne des affaires algériennes
- 2^o Exempte le bénéficiaire de toute corvée intérieure à la S. A. S.



P. Menigni

Notre camarade L'HOSTIS était l'un des très nombreux "instructeurs" volontaires
qui se sont dévoués pour répandre la langue française dans le Bled.